

# Conditions générales de vente

## Commandes

Toute commande ne sera acceptée qu'accompagnée d'un bon de commande du client à qui les travaux seront facturés. Pour toute commande effectuée pour le compte d'un tiers, dans le cas de défaillance de celui-ci, le donneur d'ordre est personnellement responsable du règlement des travaux qu'il a commandés.

## Délais

Les délais d'exécution des travaux doivent toujours être confirmés au moment de l'enregistrement de la commande. Ces délais correspondent à la mise à disposition des travaux à notre laboratoire. Les délais de transport n'interviennent pas dans ce décompte. En aucun cas, la société IMATEC ne peut être tenue pour responsable des dommages éventuels causés par un retard d'exécution.

## Prix

Nos prix sont ceux de notre tarif au jour de la commande. Ils sont donnés hors TVA. une majoration d'urgence (50%) ou de super urgence (100%) peut être appliquée pour un délai d'exécution exceptionnel. En cas de contestation de la facture, celle-ci doit être retournée sous huit jours. Passé ce délai, la facture est considérée comme sans aucune réserve.

## Règlement

Tous les travaux sont payables comptant. Après demande écrite et signée, un compte peut être ouvert aux clients réguliers faisant exécuter un minimum de travaux sous condition qu'ils puissent fournir toutes les garanties d'usage. La société IMATEC se réserve le droit d'exiger des arrhes pour l'exécution de toute commande.

## Pénalité de retard

En application de la loi 92-1442 du 31.12.92, des pénalités de retard seront obligatoirement facturées au taux minimum de 1,5 fois le taux légal de l'année en cours. De plus la société IMATEC exigera le paiement immédiat de toutes les factures antérieures non réglées et le paiement avant livraison de toute commande déjà engagée. Le non respect de ces conditions entraîne la fermeture du compte.

## Service courses

Un service course est à la disposition des clients pour Paris et la proche banlieue. Les livraisons en vélomoteur sont gratuites pour les clients en compte avec qui un contrat d'enlèvement et de livraison régulier a été conclu. Les livraisons par camionnette sont toujours facturées suivant notre tarif.

## Expéditions

Les frais d'emballage et d'expédition (Poste, SNCF, transporteur...) sont à la charge du client, quelque soit le montant de la commande. Dès l'expédition, les risques du transport incombent aux clients.

## Clause de réserve de propriété

En application de l'article 3 de la loi n°80-335 du 12 mai 1980, notre société se réserve expressément la propriété des marchandises et travaux livrés et désignés sur chaque facture jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts.

## Litige

Tout travail faisant l'objet d'un litige devra nous être retourné dans un délai de 3 jours à dater du jour de la livraison. Passé ce délai, nous ne pourrons plus accepter de réclamation.

## Responsabilité

Tous les travaux et expéditions sont effectués aux risques et périls du client. Nous déclinons toute responsabilité pour les pertes ou dommages qui pourraient survenir aux objets, clichés ou fichiers qui nous sont confiés ou qui restent archivés dans notre laboratoire.

Le fait de nous confier une commande implique l'acceptation sans restriction de ces conditions.

En cas de contestation, le tribunal de Nanterre sera seul compétent.